

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

A) Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

- Le matin : Début des cours à 8h15 (1^{ère} sonnerie à 8h15)
Fin des cours à 11h25 ou 12h00 ou 12h25 selon l'emploi du temps
- L'après-midi : Début des cours à 13h20 ou 13h45
Fin des cours à 16h55

B) Mercredi : Cours de 8h15 à 12h25

- Toutes les classes travaillent un mercredi matin sur deux en semaine paire.
- N.B. : Nous fonctionnons du lundi matin au vendredi soir sans aucune modification.

C) Horaires d'ouverture du Secrétariat :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h45 à 12h30 // 13h30 à 18h00
- Mercredi : 8h00 à 12h30



TARIFS 2016 - 2017

A) Restauration : Le prix du repas a été fixé à 4,40 €

Nous fonctionnons par carte.

Pour les demi-pensionnaires, les repas sont payables d'avance par 10, 20, 30 etc...

Pour les externes, vous avez la possibilité d'acheter à l'unité.

Votre enfant se présentera au secrétariat avec un chèque correspondant au nombre de repas choisi, la carte sera rechargée en conséquence ;

En cas de perte ou détérioration, la nouvelle carte sera facturée 5 euros.

- ### B) Rétribution scolaire :
- 101 euros par trimestre pour 1 enfant
 - 83 euros pour le 2^{ème} enfant
 - Gratuité pour le 3^{ème} enfant
(sur les trois trimestres)

A ajouter : 10 à 20 euros maximum par trimestre pour les fournitures et frais annexes (livre de littérature, théâtre, Transports, concours...) en fonction des activités de chaque classe.

Nous vous donnons la possibilité de régler en 9 mensualités, par prélèvement automatique.

A partir d'octobre : prélèvement de **42 euros** chaque mois pour un enfant (**74 euros** pour 2 et 3 enfants).

Ce montant incluant la rétribution scolaire et les frais annexes.

La régularisation se faisant en Juin.

N.B. : Il est toujours possible d'opérer le règlement de la facture chaque trimestre en une ou plusieurs fois.

TRANSPORT SCOLAIRE

- ☆ Prendre contact avec la Communauté de Communes.
- ☆ Accès sécurisé le matin et le soir au collège :
 - Pas de route à traverser
 - Pas de personnes extérieures au milieu des jeunes
 - Présence d'adultes du collège le matin et le soir
 - Port du gilet jaune obligatoire.

